



## Communiqué de presse de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

---

### **Reprise d'Ascoval par Altifort : démonstration des besoins d'acier et de la mobilisation payante des salariés.**

Après des mois de lutte, de valorisation de l'aciérie et des compétences des salariés, la reprise de l'aciérie de Saint-Saulve, par le franco-belge Altifort, vient d'être actée par le TGI de Strasbourg.

C'est avant tout une victoire pour les salariés du site, qui se sont mobilisés avec leurs représentants syndicaux et ont prouvé encore ces dernières semaines leur motivation et leur professionnalisme. Ils sont les premiers acteurs de ce succès, il faut les en féliciter.

*Cette reprise préserve non seulement les emplois d'Ascoval (près de 300), les 1 000 emplois indirects au niveau de la région, et devrait en créer 140 nouveaux en deux ans sur le site de Saint-Saulve.*

C'est l'aboutissement d'un processus de mobilisation, associant élus locaux et régionaux, le Ministère de l'économie, la Fédération métallurgie CGT, entre autres ...

Le chemin a pourtant été semé d'embûches. Nous pensons notamment à l'attitude de la direction de Vallourec (détenteur historique de l'aciérie), qui a constamment tenté de faire échouer ce projet de reprise.

Cette décision favorable démontre plusieurs choses :

- Les besoins d'acier dans le pays existent et ne sont pas satisfaits par notre production nationale. Preuve en est, le repreneur a réussi ces dernières semaines à étoffer son carnet commercial, sur des créneaux délaissés par de grandes multinationales.
- Les compétences des salariés ont été reconnues. Ce projet est d'ailleurs créateur d'emplois supplémentaires.
- Les aciéries électriques sont un atout sur le plan environnemental, avec la valorisation de la filière ferraille. C'est l'exemple type de l'économie circulaire.
- Une ingérence publique est nécessaire sur des filières industrielles clé, telles que la sidérurgie. Sans cette ingérence, y compris par un appui financier, l'opération de rachat aurait échoué. A cet égard, l'échec de reprise de Ford Blanquefort est inacceptable et nécessite la réappropriation du site par l'Etat. Les mêmes enjeux sont posés.

La reprise d'Ascoval ouvre par ailleurs des pistes de sauvegarde d'autres entités menacées, tel le site des Dunes (Ascométal) sur le dunkerquois, et notamment son laminoir, qui peut continuer à être alimenté par cette aciérie (volonté du repreneur Altifort).

Ce dossier relance plus globalement la question de l'ingérence publique dans les stratégies opérées sur la filière Acier. Preuve en est, ArcelorMittal vient d'annoncer, unilatéralement, le démantèlement des Hauts fourneaux et de l'aciérie de Florange, refusant le débat public réclamé par la CGT sur la réouverture de capacités de production. Le ministère de l'économie se défausse

complètement sur cette question ! Il est pourtant avéré que le groupe ne répond pas à la demande d'acier et continue de sous investir en France dans les équipements industriels, la R&D et les compétences (malgré d'habiles opérations de communication pour démontrer l'inverse). La CGT reviendra le 15 janvier prochain à Thionville avec des propositions de relance des capacités acier et de réappropriation publique des capacités de production.

Il en est de même chez Vallourec, lancé dans une délocalisation progressive de ses actifs français, avec un Etat actionnaire (17%) non seulement spectateur, mais complice.

Idem chez Ascométal, désormais détenu par Schmolz&Bickenbach, avec l'aciérie d'Hagondange toujours en balance dans la stratégie du repreneur.

On peut aussi pointer les risques de la fusion de Tata Steel et Thyssen Krupp Steel pour les établissements de Tata Steel Maubeuge et Thyssen Krupp Electrical Steel d'Isbergues, dans les Hauts de France, suite aux annonces de suppressions drastiques d'emplois accompagnant cette fusion.

La CGT continue de réclamer au plus vite des Etats généraux nationaux sur l'avenir de la filière, 5 ans après une commission d'enquête parlementaire qui avait déjà décrété l'état d'urgence et l'impérieuse nécessité d'une ingérence publique dans toute la filière.

Montreuil, le 19 décembre 2018